

LUTTE ANTIVECTORIELLE

= Prévention des piqûres d'insectes, tiques, etc., qui sont vecteurs de maladies
Aucun moyen préventif n'assure à lui seul une protection totale

LA PREVENTION INDIVIDUELLE

1. Dormir sous moustiquaire imprégnée d'insecticides pyréthrinoïdes (perméthrine)

Moustiquaire correctement installée et en s'assurant de l'intégrité du maillage.

L'utilisation des moustiquaires de lit et/ou de berceau doit être privilégiée avant l'âge de la marche.

Disponibilité en pharmacie et magasins spécialisés.

2. Appliquer des répulsifs sur la peau (zones exposées)

- **A utiliser avec précaution**, surtout en cas de pathologie pulmonaire (asthme...), ne pas ingérer ni appliquer sur les muqueuses ou des lésions cutanées.
- **Chez la femme allaitante**, leur utilisation est possible en veillant à la non application au niveau du sein ainsi qu'au lavage des mains avant la mise au sein.
- **Ne pas utiliser en même temps qu'une crème solaire** (en cas de nécessité, mettre la crème solaire et attendre au moins 20 min avant l'application du produit répulsif).

Âge	Nb max d'applications/j	DEET	KBR3023 =Icarinine	Citriodiol	IR3535
		<i>Concentrations minimales efficaces sur le vecteur transmettant le paludisme (Anophèle) et autorisées selon l'âge et la grossesse</i>			
6 mois-âge de la marche	1			19-25%	20%
Âge de la marche-24 mois	2			19-25%	20%
24 mois-12 ans	2	30%	20-25%	19-25%	20 à 35%
> 12 ans, adultes	3	30-50%	20-25%	19-25%	20 à 35%
Femme enceinte	3	30% si risque de maladie vectorielle	20%		20%

3. Porter des vêtements légers et couvrants, imprégnés d'insecticides à base de pyréthrinoïdes (perméthrine)

Les produits d'imprégnation existent en "trempage" (tenue 5 à 6 lavages à 40°C, plusieurs semaines sans lavage) ou "pulvérisation" (tenue 2 lavages) et sont disponibles en pharmacie.

LA PROTECTION DE L'HABITAT

4. Dormir dans des pièces dont les ouvertures sont protégées par des grillages/moustiquaires.

5. Moyens insecticides devant être considérés comme des mesures d'appoint seulement et devant être accompagnés des mesures de prévention individuelles.

- Aérosols pour une utilisation ponctuelle, insecticides à diffusion continue sous forme de plaquettes chauffantes (prises électriques) ou sous forme liquide (diffuseurs électriques) pour l'intérieur.
- Les serpentins fumigènes doivent être réservés à un usage extérieur et sont déconseillés chez les personnes souffrant de troubles respiratoires, les enfants et les personnes âgées.

6. La climatisation et la ventilation diminuent les risques de piqûres mais ne sont pas suffisantes à elles seules.

En effet, en zone tropicale, la température obtenue dans les bâtiments climatisés (20 à 25°C) reste compatible avec la survie et l'activité des moustiques.

La ventilation perturbe le vol des moustiques qui peuvent trouver refuge dans des recoins et reprendre leur activité dès l'arrêt de la ventilation.

NB : les bracelets anti-insectes, les appareils sonores à ultrasons, la vitamine B1, l'homéopathie, les raquettes électriques, les rubans, papiers et autocollants gluants sans insecticide n'ont jamais fait la preuve d'une quelconque efficacité.